



# Être parents

**dans l'Hérault**

L'essentiel pour accompagner  
vos enfants de 0 à 25 ans.

4

Éducation : on ne fait pas tout...  
Mais on est toujours là !

6

CHAPITRE 1

## 0/3 ans : les années « crèche ou assistante maternelle »

Bien commencer pour la santé de votre bébé  
Le faire garder

13

CHAPITRE 3

## 10/15 ans : les années « collège »

Investir pour l'éducation de votre enfant  
Donner une place à chacun  
Manger à la cantine  
Aller au collège en sécurité  
Veiller à la santé et au bien-être de votre enfant  
Être aidé dans sa scolarité  
Être collégien et citoyen

23

CHAPITRE 5

## 18/25 ans : les années de l'émancipation

Bien démarrer dans la vie  
Se déplacer sans se ruiner  
Protéger sa santé

Être en situation de handicap  
S'informer, s'orienter  
Voter aux élections

28

CHAPITRE 6

## Culture et sport : le plein d'idées

Éveiller votre enfant à la culture  
Faire le sport qu'on aime  
Faire du sport avec un handicap

9

CHAPITRE 2

## 3/10 ans : les années « école »

Réussir l'entrée en maternelle de votre enfant  
Être conseillé pour sa santé  
Réussir l'entrée en école élémentaire  
Veiller à son équilibre et sa santé

20

CHAPITRE 4

## 15/18 ans : les années « lycée »

Rester à l'écoute de votre ado  
Parler sexualité et contraception  
Réfléchir à une orientation ou un métier  
Être lycéen et citoyen  
Se déplacer

34

Alerter : le 119  
Allô enfance en danger

34

Rester vigilant sur Internet

36

Vos contacts utiles

# Accompagner un département jeune pour préparer l'Hérault de demain.

## Chers parents,

De la naissance à l'entrée dans l'âge adulte, le Département accompagne vos enfants tout au long de leur parcours de vie et participe ainsi à leur construction de citoyen.

L'Hérault est un territoire particulièrement jeune. Cela représente une richesse considérable, mais aussi un défi à relever pour s'assurer que chacun puisse grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions.

Dans ses missions de protection maternelle et infantile, en soutenant les investissements des communes pour les bâtiments scolaires, et bien sûr au quotidien au sein des 81 collèges du territoire,

le Département est présent aux côtés de chaque famille héraultaise.

Dans les domaines du numérique et de l'alimentation, mais aussi de la culture et du sport, la collectivité favorise l'accès à des équipements et des activités diversifiés et de qualité, qui contribuent à l'édification et à l'émancipation des jeunes Héraultais, afin de leur permettre le moment venu d'entrer dans la vie active munis des meilleurs outils.

Ce guide vous les présente et vous donne une vision d'ensemble de toutes les actions du Département au service de vos enfants et de leur avenir.



**Kléber MESQUIDA**  
Président du Département  
de l'Hérault

Mise à jour 2023

Publication : Département  
de l'Hérault, direction de la  
communication  
Décembre 2022

Photos : Getty images, Istock

Rédaction : DP News avec  
les services du Département

Création : Département de  
l'Hérault, direction de la  
communication,  
INSTITUTIONS & PROJETS

Illustrations : ©Aurélié Garnier

# Éducation : on ne fait pas tout... Mais on est toujours là !

Les politiques en faveur de vos enfants sont partagées entre l'État, la Région, les communes, les intercommunalités et le Conseil départemental de l'Hérault. Ce dernier joue un rôle particulièrement important pendant la petite enfance et l'adolescence, mais fait aussi le choix d'investir, s'engager, soutenir les jeunes tout au long de la scolarité, même après le bac.



## 3-10 ANS : ÉCOLES

COMPÉTENCE DES COMMUNES

Le Département apporte son soutien financier dans la construction et la réhabilitation des écoles, des restaurants scolaires et des équipements sportifs. Il finance aussi les associations qui organisent des animations lors des temps périscolaires.

Par ailleurs, il intervient pour la santé des enfants, avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), en accompagnant les enfants dans leur scolarité et en réalisant des bilans de santé dans les écoles maternelles.

Enfin, il soutient les élèves en situation de handicap dans leur scolarisation, quelle que soit leur scolarité (orientation, aides et transport) par le biais de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).



## 10-15 ANS : COLLÈGES

COMPÉTENCE DES DÉPARTEMENTS

Le Département de l'Hérault prend totalement en charge le confort et le bien-être de vos enfants, afin de leur apporter les meilleures conditions d'étude.

Il y consacre près de 100M€ par an (en investissement et fonctionnement).

Le Département intervient dans :

- 1 La construction, l'équipement, l'entretien, la restauration scolaire et le fonctionnement des collèges, ainsi que les halles de sport et les voies routières et pistes cyclables d'accès.
- 2 En dehors de ses compétences obligatoires, l'Assemblée départementale a voulu s'impliquer dans le soutien logistique et financier d'activités éducatives, sportives, culturelles et scientifiques, favorisant l'épanouissement personnel et citoyen des collégiens.



### **15 ANS-18 ANS: LYCÉE**

COMPÉTENCE DES RÉGIONS



### **18-25 ANS: POST-BAC**

COMPÉTENCE DE L'ÉTAT

Le Département soutient tous les projets solidaires, éco citoyens, sportifs, culturels... des jeunes entre 11 et 26 ans avec le dispositif Cap Jeunes.

Pour les jeunes de plus de 16 ans en parcours d'insertion, le Département facilite leur autonomie avec une aide financière pour se déplacer, entrer dans un premier logement et accéder à un emploi.

Enfin, pour les jeunes entre 18 et 25 ans, sans ressources ou avec de faibles ressources résidant sur le territoire héraultais hors métropole de Montpellier,

il peut leur accorder une aide financière du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ). Pour les jeunes résidant sur le territoire de la métropole de Montpellier, le Fonds d'Aide aux Jeunes de la Métropole (FAJ3M) prend le relais, et ce, à partir de 16 ans.



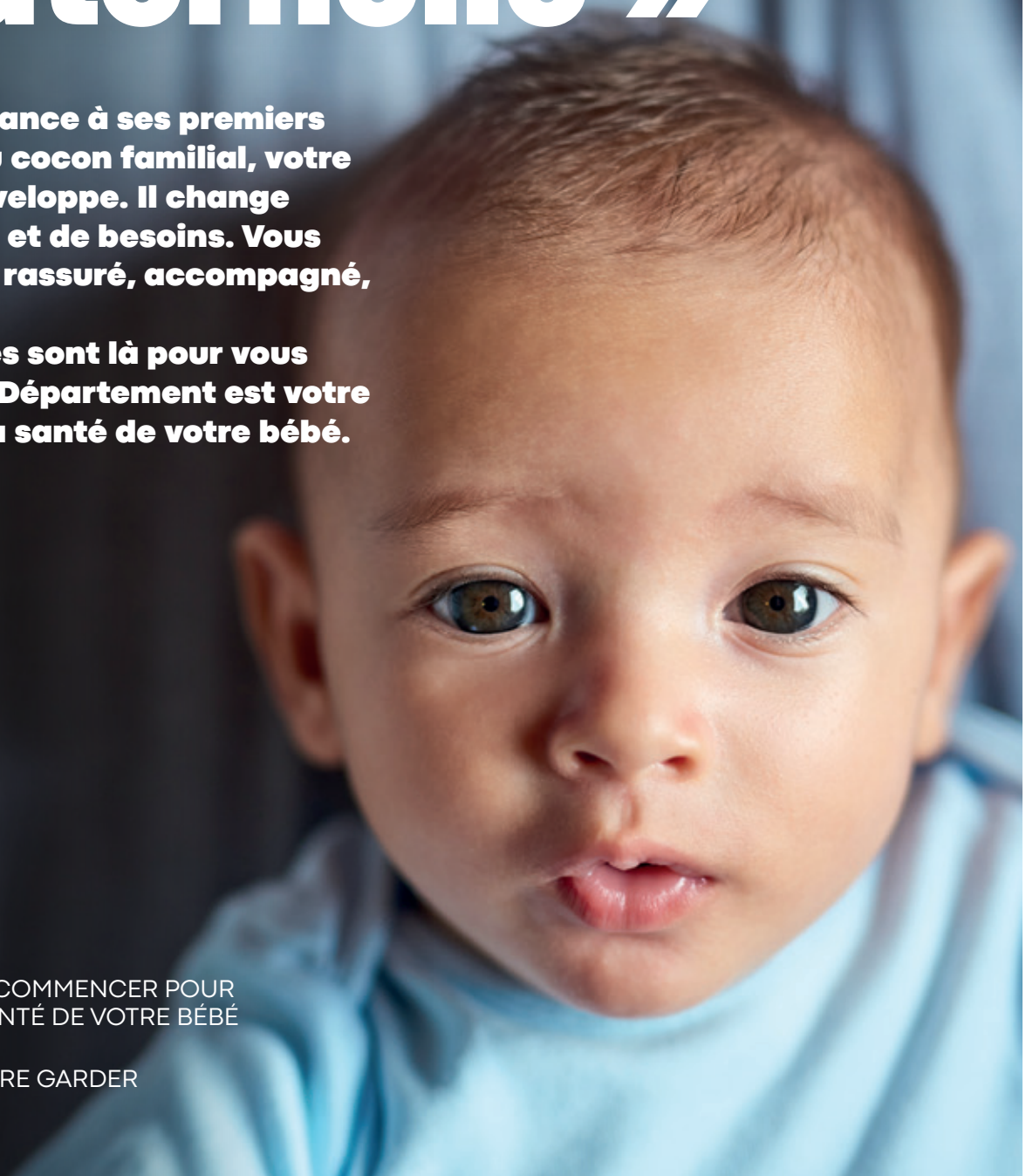
# 0/3 ans : les années « crèche ou assistante maternelle »

**De sa naissance à ses premiers pas hors du cocon familial, votre bébé se développe. Il change de rythmes et de besoins. Vous voulez être rassuré, accompagné, écouté...**

**Des services sont là pour vous aider, et le Département est votre allié pour la santé de votre bébé.**

**07** BIEN COMMENCER POUR LA SANTÉ DE VOTRE BÉBÉ

**08** LE FAIRE GARDER



# Bien commencer pour la santé de votre bébé

**Jeunes parents, vous pouvez rencontrer gratuitement des médecins, puéricultrices, infirmiers, sages-femmes, conseillers, dans l'un des 40 lieux PMI des services départementaux des solidarités. La PMI, c'est la Protection Maternelle et Infantile du Département, pour toutes les familles et dans tout l'Hérault. Un service pour tous avec ou sans couverture sociale.**

## TROUVER LE BON SUIVI

Dès la naissance de votre enfant, sa santé peut être suivie par les professionnels de PMI du Département. Jusqu'aux 6 ans de votre enfant, l'équipe de PMI assure un suivi médical préventif et centré sur vos préoccupations. Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile répondent à vos besoins : écoute, information, soutien...

## UTILISER LE SAC DE NAISSANCE

**À la naissance de votre enfant, un sac offert par le Département** vous est remis à la maternité ou à la mairie, au moment de déclarer votre nouveau-né. Il contient notamment le carnet de santé du bébé et les trois certificats de santé obligatoire (8<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> mois et 24<sup>e</sup> mois) à retourner remplis à la direction de la PMI.

## LE PROTÉGER PAR LA VACCINATION

**Avant d'aller en crèche ou chez une assistante maternelle, votre enfant doit bénéficier des vaccins obligatoires précisés au calendrier vaccinal actuel.** Vous pouvez vous rendre aux consultations PMI ou chez votre médecin traitant.

## DÉPISTER AU PLUS TÔT

La vigilance et l'anticipation sont essentielles au dépistage des difficultés de développement, maladies chroniques ou handicaps, chez l'enfant, dès son plus jeune âge. Le suivi régulier du médecin généraliste, du médecin de PMI, du pédiatre de famille, l'alerte des professionnels de la petite enfance, (crèches, haltes garderies, PMI...), qui accompagnent l'enfant durant les étapes de son évolution, permettent très tôt de poser un diagnostic et d'assurer une prise en charge.

### LE BUS PMI

Le bus de la Protection Maternelle et Infantile vient à votre rencontre ! Spécialement aménagé pour les familles héraultaises, il propose des consultations pédiatriques et gynécologiques gratuites. Il parcourt l'ensemble du département afin de faciliter le quotidien de tous.

► Infos et contacts :

[pmi.herault.fr](http://pmi.herault.fr)

**Nos services de Protection Maternelle et Infantile assurent les missions de prévention, d'éducation, d'accompagnement aux familles et de dépistage. N'hésitez pas à venir rencontrer nos professionnels dans les Maisons et services départementaux des solidarités, près de chez vous.**

**Véronique CALUEBA**

Vice-présidente déléguée aux solidarités, enfance et famille



# Le faire garder

**Parents, il est important d'échanger au préalable autour d'un projet d'accueil pour votre enfant. Prenez le temps de discuter avec les professionnels de la PMI afin de vous guider vers la prise en charge la plus adaptée à vos besoins et vos choix éducatifs.**

## EN CRÈCHE COLLECTIVE

Dès l'âge de 10 semaines et jusqu'à 4 ans, votre enfant peut être accueilli dans un établissement collectif ou un service tel que jardin d'enfants ou jardin d'éveil (pour les 2 à 6 ans). Il est pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance autour d'un projet pédagogique.

Dans la majeure partie des crèches, votre participation financière est calculée en fonction de vos revenus (tarification CNAF). Dans les crèches privées, l'aide de la CAF (allocations du jeune enfant) participe à l'admission de votre enfant.

## À LA MAISON

Si vous préférez faire appel à un mode d'accueil individuel, une assistante maternelle (Asmat) s'occupera de votre enfant dans sa propre maison. Cette assistante maternelle, suivie par une puéricultrice de la PMI, peut être employée et rémunérée par les parents. Elle peut aussi être salariée par un service d'accueil familial (SAF) d'une collectivité publique ou une association (crèche familiale).

Vous pouvez aussi faire le choix d'une maison d'assistantes maternelles (MAM), où votre assistante maternelle s'occupera de votre enfant dans un local professionnel avec d'autres assistantes maternelles.

## SELON SES BESOINS

Toutes les structures recevant des enfants sont en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap. Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et l'accès à un mode d'accueil pour tous sont obligatoires.

## TROUVER UNE ASSISTANTE MATERNELLE

- Après des relais petite enfance (RPE, lieux d'information, de médiation et d'orientation)
- Après de votre mairie, qui possède la liste des assistants maternels présents dans la commune.
- En allant sur le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr) et en vous géolocalisant.

Vous pouvez aussi employer directement une personne à votre domicile. La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) octroyée par la CAF et les chèques emploi-service facilitent les démarches administratives. Le Département encourage aussi un peu partout sur son territoire le développement de Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Vous pouvez venir y passer du temps avec votre enfant, gratuitement et anonymement, et rencontrer des professionnels de l'enfance et de jeunes parents comme vous.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le soutien à la fonction parentale consiste en premier lieu à accompagner les parents. La PMI propose un lieu d'écoute de proximité et offre un accompagnement individualisé et personnalisé des familles. Cet accompagnement passe par la disponibilité, l'aide et le conseil.



# 3/10 ans : les années « école »

**De 3 à 10 ans, votre enfant va fréquenter l'école primaire. D'abord en maternelle, où il va découvrir les règles de la vie en collectivité (s'il ne l'a pas déjà découverte en accueil collectif) et un nouveau rythme journalier, puis en école élémentaire où il va poursuivre son chemin vers l'autonomie.**

**Pour des informations sur les écoles maternelles et élémentaires de votre quartier, ville, village, adressez-vous à votre mairie.**

**10** RÉUSSIR L'ENTRÉE EN MATERNELLE DE VOTRE ENFANT

**11** ÊTRE CONSEILLÉ POUR SA SANTÉ

**12** RÉUSSIR L'ENTRÉE EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**12** VEILLE À SON ÉQUILIBRE ET SA SANTÉ



# Réussir l'entrée en maternelle de votre enfant

**Faire son entrée à la maternelle est une étape très importante pour votre enfant. Pour la première fois, il vous quitte pour faire ses premiers pas dans le système scolaire. Tout va changer pour lui, son rythme de vie va s'intensifier et l'amener vers l'autonomie en le socialisant. Des services sont à votre écoute et peuvent vous accompagner dans ses apprentissages fondamentaux.**

## L'ADAPTER AU RYTHME DE L'ÉCOLE

Votre enfant va devoir faire des efforts pour s'adapter aux enseignants et aux adultes qui vont s'occuper de lui. Expliquez-lui ce qui va se passer dès la 1<sup>re</sup> rentrée. Laissez-lui le temps de s'y habituer.

## PRENDRE SOIN DE SON SOMMEIL

Un bon apprentissage nécessite un temps de sommeil suffisant, à heures fixes, qu'il faudra veiller à bien respecter. Si votre enfant ne va pas à l'école l'après-midi, faites en sorte qu'il fasse une bonne sieste. S'il la fait à l'école, pensez à son doudou (ou à sa tétine si c'est accepté).

N'oubliez pas un bon petit-déjeuner avant de partir le matin, qui l'aidera à rester concentré.

La fréquentation régulière de l'école facilitera son intégration. S'il a des angoisses ou s'il y a des conflits avec d'autres enfants, parlez-en avec son enseignant.

## L'ACCOMPAGNER VERS LA PROPRETÉ

Pour être accueilli à l'école maternelle, votre enfant doit être propre, c'est-à-dire être autonome pour aller aux toilettes. S'il ne l'est pas, discutez-en avec son enseignant pour différer sa rentrée. Ce n'est qu'une question de temps. Quant aux autres gestes du quotidien, votre enfant va les maîtriser progressivement. Encouragez-le, acceptez les « petits dérapages » quand ils surviennent (renverser le verre, se salir à table...).

## SCOLARISER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants de trois à seize ans. La scolarisation des élèves handicapés dans le milieu scolaire ordinaire est un principe de droit depuis la loi du 11 février 2005.

Le recours à des établissements spécialisés ou à des services médico-sociaux n'intervient que de façon complémentaire. Selon la situation de handicap de l'enfant, un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) sera mis en place.

**Dans ses actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, le Département est attentif à la jeunesse, notamment sur les bancs de l'école en milieu ordinaire, il mène pour cela des travaux avec l'Éducation Nationale. Notre priorité c'est que chaque élève se sente à sa place et réalise tout son potentiel pour réussir sa scolarité... On s'enrichit dans la diversité, et, pour ces enfants nous devons cet accompagnement.**

**Patricia WEBER**

Vice-présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie



**GUIDE HANDICAP**

**Droits, aides et services pour une vie plus facile**

### PLUS D'INFOS : GUIDE DU HANDICAP

- [herault.fr](http://herault.fr)/rubrique personnes-handicapees-et-agees
- [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)/rubrique Scolarité de l'élève/École inclusive/Les élèves en situation de handicap

► Contacts : Maison départementale de l'Autonomie de l'Hérault

► Voir p.37



## Être conseillé pour sa santé

**Parents, vous veillez à la santé et à l'équilibre de votre enfant, vous avez besoin de conseils? Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) vous y aident.**

### LE SAVIEZ-VOUS?

À la demande des parents, de l'équipe éducative ou du médecin traitant, les services de PMI du Département, puis le Service promotion de la santé en faveur des élèves de l'Éducation Nationale, à partir de la grande section, peuvent être sollicités pour réaliser :

- Un bilan de santé complet en présence des parents et une orientation vers une prise en charge complémentaire en cas de besoin,
- Un soutien à l'intégration d'enfants présentant un handicap,
- La mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), pour les enfants porteurs de maladie chronique nécessitant des prises médicamenteuses ou des soins sur le temps scolaire (asthme par exemple).

- **Des consultations de pédiatrie** avec un médecin assisté d'une puéricultrice sont proposées **gratuitement dans les PMI du Département**. Votre enfant pourra y être vacciné. Ces consultations ne donnent pas lieu à des soins mais si votre enfant doit bénéficier d'un traitement, vous serez orienté vers votre médecin traitant ou un hôpital.
- **Une puéricultrice** peut aussi vous rendre visite **à domicile** pour vous conseiller dans votre rôle de parent. Elle peut également se déplacer à la maternité ou dans le lieu d'hospitalisation de votre enfant.

**MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE VITALE AVEC ATTESTATION DE VALIDITÉ EN COURS.**

### SON BILAN DE SANTÉ À L'ÉCOLE

Votre enfant bénéficiera d'un bilan de santé en moyenne section, à l'âge de 4-5 ans.

Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile du Département ont pour mission de veiller à son développement physique, psychomoteur et affectif, de dépister les anomalies ou déficiences (dépistage des troubles visuels et auditifs, dépistage des caries, mensuration : poids, taille) et de vérifier ses vaccins. Ils se déplacent dans toutes les écoles maternelles de l'Hérault.

**Dès la grande section**, les professionnels de santé du Service de promotion de la santé en faveur des élèves de l'Inspection académique de l'Hérault (Éducation Nationale) prennent le relais de la PMI pour le suivi de santé des élèves, et ce jusqu'au lycée.

### LE FAIRE VACCINER POUR LE PROTÉGER

Pour entrer à l'école, votre enfant doit avoir les 11 vaccins obligatoires. Pour le protéger correctement, il est conseillé de suivre les recommandations du calendrier vaccinal.

### SIGNALEMENT DE NON VACCINATION

Les directeurs d'école et la mairie qui inscrivent les enfants ont l'obligation de vérifier qu'ils disposent bien d'un schéma vaccinal complet en fonction de leur âge.



### POUR TOUT SAVOIR SUR LES VACCINS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉS

- [inpes.sante.fr](http://inpes.sante.fr)
- [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr) rubrique vaccinations
- [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)
- Trouvez votre PMI sur [pmi.herault.fr](http://pmi.herault.fr)

#### ► Contacts :

Direction de la Protection Maternelle Infantile (PMI),  
Département de l'Hérault

**04 67 67 63 92**

Service promotion de la santé en faveur des élèves,  
Inspection académique de l'Hérault

**04 67 91 52 36**

## Réussir l'entrée en école élémentaire

L'entrée en école élémentaire marque le début des grands apprentissages : la lecture, l'écriture et le calcul, dans un nouvel environnement. C'est aussi un nouveau rythme pour l'enfant à qui il est demandé plus d'attention en classe, sans la sieste ou le temps calme qui rythmaient les débuts d'après-midi en maternelle.

Son enseignant ou le directeur d'école sont vos premiers interlocuteurs. Pour vous accompagner en cas de difficultés importantes, ils sont en relation avec d'autres professionnels au sein de l'établissement et avec les Maisons Départementales des Solidarités.

## Veiller à son équilibre et sa santé

**Pendant sa scolarité, votre enfant est pris en charge par des enseignants. En cas de besoin, le psychologue ou le médecin scolaire peuvent vous recevoir. D'autres partenaires santé peuvent être sollicités : pédopsychiatres, kinés psychomotriciens, orthophonistes, votre médecin traitant... L'Éducation Nationale gère leur coordination dans l'établissement.**

Il est indispensable que votre enfant ait un sommeil régulier, une alimentation équilibrée, et prenne un bon petit-déjeuner avant de partir à l'école. Vous devez être attentifs au temps passé devant les écrans, pour faciliter sa concentration et ses interactions sociales.

### LE FAIRE VACCINER POUR LE PROTÉGER

En entrant à l'école votre enfant doit avoir tous les vaccins obligatoires. D'autres vaccins sont importants, s'il ne les a pas faits plus petit, le rappel est praticable à n'importe quel âge. Rougeole, oreillon, rubéole, méningites sont évitables grâce à la vaccination. Les maladies contagieuses sont fréquentes à l'école.

### UNE SCOLARITÉ ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHAQUE ENFANT

Avant l'entrée en 6<sup>e</sup>, si votre enfant rencontre des difficultés dans sa scolarité, qui ne peuvent être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien, la direction de l'école peut vous proposer une orientation en classe Segpa (ou Sections d'enseignement général et professionnel).

L'objectif est de lui permettre de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. C'est une manière de l'accompagner vers la réussite scolaire.

La classe de Segpa accueille des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Intégrée dans un collège, cette classe dispose d'un effectif réduit (approximativement 16 élèves) avec des enseignements adaptés. À partir de la 4<sup>e</sup> votre enfant découvrira également des champs professionnels en atelier et fera des stages de découverte.

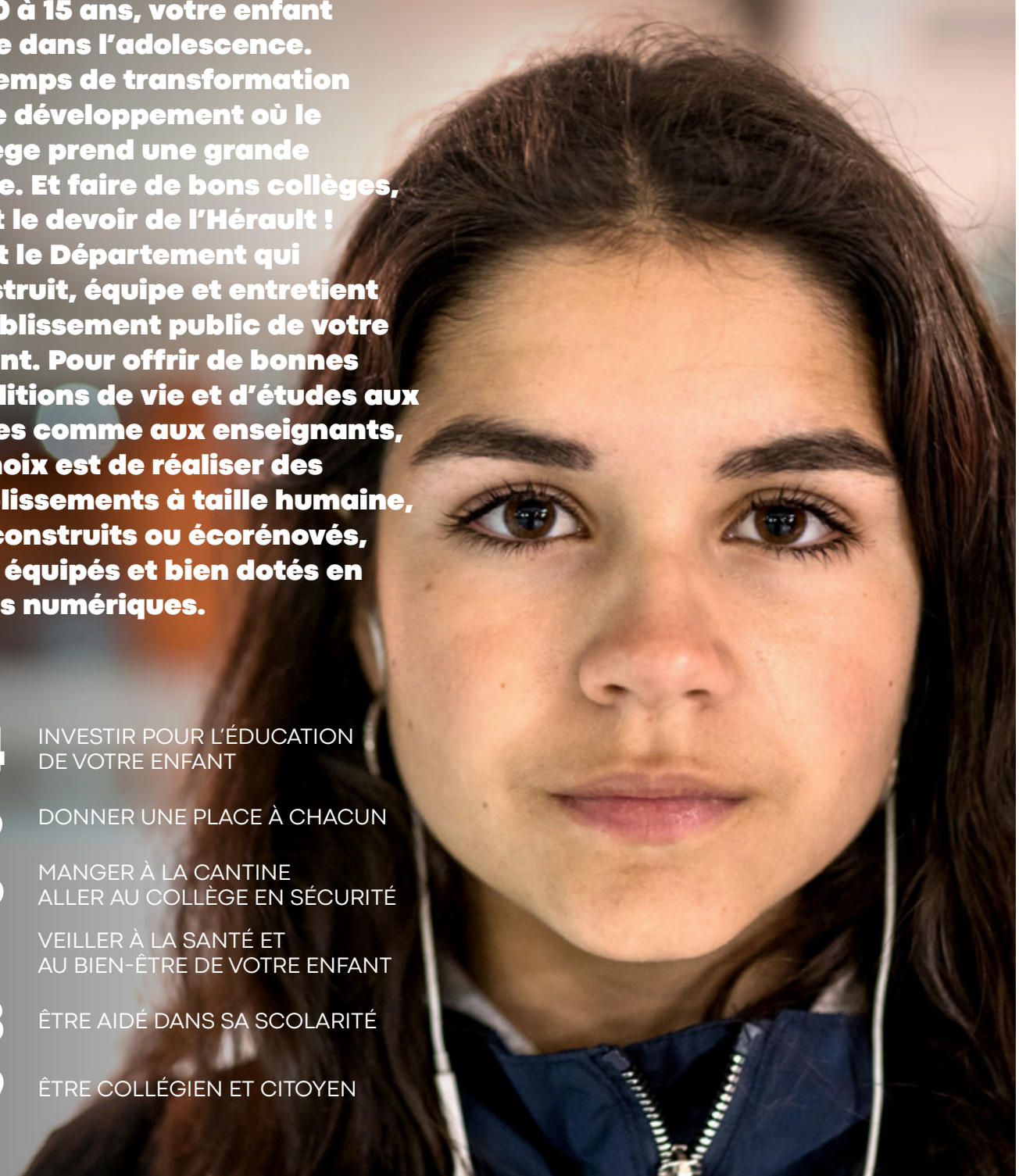




# 10/15 ans : les années « collège »

**De 10 à 15 ans, votre enfant entre dans l'adolescence. Un temps de transformation et de développement où le collège prend une grande place. Et faire de bons collèges, c'est le devoir de l'Hérault ! C'est le Département qui construit, équipe et entretient l'établissement public de votre enfant. Pour offrir de bonnes conditions de vie et d'études aux élèves comme aux enseignants, le choix est de réaliser des établissements à taille humaine, écoconstruits ou écorénovés, bien équipés et bien dotés en outils numériques.**

- 14** INVESTIR POUR L'ÉDUCATION DE VOTRE ENFANT
- 15** DONNER UNE PLACE À CHACUN
- 16** MANGER À LA CANTINE  
ALLER AU COLLÈGE EN SÉCURITÉ
- 17** VEILLER À LA SANTÉ ET  
AU BIEN-ÊTRE DE VOTRE ENFANT
- 18** ÊTRE AIDÉ DANS SA SCOLARITÉ
- 19** ÊTRE COLLÉGIEN ET CITOYEN





# Investir pour l'éducation de votre enfant

**Le Département consacre chaque année un budget de près de 100M€ à l'éducation de vos enfants : outre la construction et l'entretien des collèges et halles de sport, il finance aussi la cantine scolaire, le mobilier, les équipements numériques, les actions éducatives, la découverte du sport scolaire ; il gère les personnels non enseignants des collèges (soit + de 800 agents techniques titulaires et remplaçants) et participe aux transports des élèves. Le Département verse désormais une dotation à la Région qui a hérité de cette compétence.**

## TROUVER SON COLLÈGE

Le Département a en charge la **sectorisation des collèges** (le périmètre rattaché à chaque établissement) mais c'est l'Éducation Nationale qui gère les inscriptions et s'occupe d'affecter les élèves dans les collèges.

### TROUVEZ VOTRE COLLÈGE

#### DE SECTEUR

[geoceane.fr/sectorisationherault/](http://geoceane.fr/sectorisationherault/)

#### INFOS-INSCRIPTIONS

[education.gouv.fr/cid79/inscription.html](http://education.gouv.fr/cid79/inscription.html)



Dès l'entrée au collège votre enfant peut choisir une spécialité : sport, langue, arts plastiques.

Cependant, il ne s'agit peut-être pas du collège de votre secteur et l'entrée dans cette spécialité nécessite souvent de candidater.

► Trouver l'orientation de votre enfant dans les collèges de l'Hérault sur :

[onisep.fr](http://onisep.fr)

## IMAGINER L'ÉDUCATION DEMAIN

Les collèges seront **évolutifs** afin de s'adapter aux effectifs des collégiens, **innovants**, avec des salles de cours plus grandes, une cantine qui fait de la pause repas un moment de détente et de tranquillité... plus **verts** avec plus d'arbres et de nature dans les espaces extérieurs... et **« apaisés »** grâce à leurs aménagements qui facilitent le vivre ensemble.

## RÉUSSIR AVEC LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

- Transfert au Département de la **gestion du Système d'Information des collèges** : plus de 17 M€ ont été alloués pour moderniser, harmoniser et sécuriser le réseau.
- Augmentation du débit internet dans tous les collèges : **accès Internet assuré par fibre optique**, avec un débit minimal de 40Mb/s.
- **Renouvellement complet des équipements informatiques** des collèges tous les 5 ans : ordinateurs, vidéoprojecteurs interactifs, flexcams (visualiseurs), classes mobiles d'ordinateurs portables pour tous types d'enseignements...
- **Un nouvel Environnement Numérique de Travail (ENT)**. Les collèges de l'Hérault disposent d'une nouvelle version de leur **Environnement Numérique de Travail (ENT)**. Projet co-piloté par la Région, l'Académie et le Département, cet outil numérique au service des établissements, permet aux parents et aux élèves d'échanger avec la communauté éducative. Consultable en version publique comme une page web (actualité du collège, vie quotidienne, événements, etc.) ou en espace privé, pour des services personnalisés tels que l'emploi du temps des élèves, l'agenda, des ressources pédagogiques, le stockage de documents...

# Donner une place à chacun

## DES COLLÈGES ACCESSIBLES

Le Département de l'Hérault maintient sa **politique ambitieuse en matière d'accessibilité** de l'ensemble de son patrimoine scolaire. L'Agenda d'Accessibilité Programmée, approuvé en 2016, se poursuit jusqu'en 2024, pour un coût total de 12,2 M€.

## TRANSPORTER LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Les collégiens en situation de handicap qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun pour se rendre à leur collège peuvent **bénéficier d'un transport adapté**.

► *Infos et aides :*

[herault-transport.fr/lignes-scolaires/les-transports-specialises](https://herault-transport.fr/lignes-scolaires/les-transports-specialises)

## FACILITER L'INCLUSION SCOLAIRE AVEC LES CLASSES ULIS

Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sont des classes ajustées pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Elles permettent à l'enfant de suivre son cursus en milieu ordinaire, ponctuellement ou en permanence.

Les ULIS sont intégrées dans la vie du collège, sont dotées de postes informatiques, de matériels spécifiques et si nécessaire, de la présence d'un kinésithérapeute pour accompagner les élèves souffrant d'un handicap moteur par exemple.

Ce sont les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui décident de l'orientation d'un élève vers une ULIS.

**63 collèges ont une classe ULIS**, destinée aux collégiens qui présentent des troubles cognitifs, du langage ou physiques.

**L'entrée au collège est un changement majeur pour des écoliers devenus collégiens : nouveaux professeurs, nouvel établissement, nouveaux camarades de classe ! Avec un budget de près de 100 millions d'euros dédié à l'éducation tous les ans, le Département de l'Hérault, est aux côtés de votre enfant pour ce grand saut. Tous les jours 800 hommes et femmes, agents techniques des collèges, veillent au bon fonctionnement des établissements pour entretenir les espaces, organiser la restauration scolaire et assurer le meilleur avenir possible à vos enfants !**

**Renaud CALVAT**

Vice-Président délégué à l'éducation et aux collèges

# Manger à la cantine

## S'ASSURER DE LA QUALITÉ

Votre enfant est en pleine croissance et vous êtes soucieux de son équilibre alimentaire. À la cantine, il aura le choix de menus variés et équilibrés, élaborés sous le contrôle de diététiciens. Le Laboratoire départemental assure quant à lui l'hygiène et la sécurité des aliments.

**Au menu de votre enfant**, des produits locaux de qualité composés de légumes et de fruits frais, de saison, cultivés en partie dans l'Hérault. Une grande partie des produits proposés à la cantine a été produite à moins de 100 km.



**OBJECTIF : 100%  
DE PRODUITS  
BIO, LOCAUX  
OU LABELLISÉS  
D'ICI 2028**

### POUR FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

[aiderestaurationscolaire.herault.fr/](http://aiderestaurationscolaire.herault.fr/)

► Plus de renseignements :

Service d'aide à la restauration scolaire  
du Département du lundi au vendredi de 9h à 12h

**04 67 67 81 93**

[restaurationscolaire@herault.fr](mailto:restaurationscolaire@herault.fr)

## 5 Unités de Production Culinaire (UPC)

produisent chaque jour les repas des collégiens.

Elles fournissent une cinquantaine de collèges. Les autres collèges disposent de cuisine autonome ou sont rattachés à la restauration scolaire d'un lycée (c'est le cas des Cités mixtes).

**70% des denrées sont issues de filières de proximité, durables, labellisées dont 40% de bio.**

## SENSIBILISER AU BIEN-MANGER

Bien manger est un apprentissage de tous les jours. Le Département mène des actions pour **sensibiliser les collégiens aux enjeux alimentaires** : éducation au goût, lutte contre le gaspillage alimentaire.

## BÉNÉFICIER DU PRIX JUSTE

**Une aide calculée sur le quotient familial** est proposée aux familles des collégiens. Cette mesure sociale est attribuée à tout élève résidant dans l'Hérault, scolarisé dans l'un des 142 établissements du département, publics et privés sous contrat, ou hors département liés par une convention avec le Département de l'Hérault.

Cette aide concerne aussi les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des lycées professionnels conventionnés.

Pour les familles les plus modestes, dont les enfants sont inscrits dans les collèges publics de l'Hérault, **le repas revient à 1€.**

### LES COLLÈGES RACCORDÉS AUX PISTES CYCLABLES

Jacou,  
Clapiers,  
Villeneuve-lès-  
Maguelone,  
Fabrègues,  
Pérols,  
Saint-Clément-  
de-Rivière,  
Vendres,  
Mauguio,  
Lansargues,  
Pignan  
et Marseillan.

# Aller au collège en sécurité

## À VÉLO

Le Département de l'Hérault favorise **l'accès des collèges à vélo**. Afin de transmettre les bonnes pratiques, des ateliers de formation à la sécurité routière sont assurés dès l'entrée en classe de 6<sup>e</sup>. Par ailleurs, des équipements adaptés (casques, bandes réfléchissantes, genouillères...) sont mis à la disposition des collégiens pour pédaler sereinement.



**Le Département encourage la pratique du vélo dès le plus jeune âge, notamment pour rejoindre le collège, en créant des pistes cyclables. Par ailleurs, nous organisons des opérations Bicycode régulièrement, notamment dans les collèges, pour permettre aux élèves de faire graver leur vélo. Un outil efficace contre le vol.**

**Philippe VIDAL**

Vice-président délégué à l'aménagement du territoire

#### AVEC UN CYCLOMOTEUR

Dès l'âge de 14 ans, votre enfant va pouvoir conduire un cyclomoteur de 50 cm<sup>3</sup> (ex/scooter), s'il possède le permis AM obtenu après une formation pratique et théorique de 8 heures.

Chaque année, le Département finance environ 160 permis AM dans le cadre des Actions Éducatives Territoriales (AET) « Sécurité routière », pour un montant annuel de 35 000 €.

#### AVEC LES TRANSPORTS EN COMMUN

##### SUR LE RÉSEAU

##### LIO HÉRAULT TRANSPORT

L'ensemble des collégiens utilisant les lignes de bus du réseau LIO d'Hérault Transport bénéficient de la gratuité des transports avec l'abonnement Aller-Retour. Cet abonnement donne droit à un aller-retour domicile-établissement, par jour scolaire.

► Plus d'infos :

[herault-transport.fr/lignes-scolaires](http://herault-transport.fr/lignes-scolaires)

##### SUR LE RÉSEAU TaM

**Avec le « Pass -18 ans », les collégiens peuvent** voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau de transports en commun de la TaM.

► Informations sur les conditions d'éligibilité et d'obtention sur :

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)

## Veiller à la santé et au bien-être de votre enfant

**Pendant l'adolescence, votre enfant se transforme physiquement et psychiquement. C'est la période où il s'approprie un nouveau corps, veut devenir plus autonome, vivre sa « toute première fois », parfois de façon précoce. Une période où il se pose des tas de questions qu'il abordera rarement avec vous...**

#### PARLER SEXUALITÉ ET CONTRACEPTION

Vous ne savez pas comment aborder les questions de sexualité et de contraception avec votre enfant ? Dans les **Centres de santé sexuelle** anciennement **centres de planification et d'éducation familiale de l'Hérault**, des professionnels accueillent les jeunes, de manière anonyme et gratuite, quel que soit leur âge. Ces rendez-vous ne

nécessitent pas d'avance de frais.

Une attention particulière est apportée aux situations de violence ou harcèlement sexistes.

► *Le centre de santé sexuelle le plus proche, contacts en p.36 de ce guide*

#### DIRE NON AU HARCÈLEMENT ET AUX VIOLENCES

Chaque année, **700 000 élèves** sont concernés par des faits de harcèlement, d'intimidation, de pressions, dont 10 % au collège, selon une enquête de 2015 de l'Unicef.

Brimades, moqueries, mises à l'écart et violences physiques deviennent le quotidien de ces élèves.

Avec les smartphones et l'utilisation des

réseaux sociaux, **le harcèlement entre élèves se poursuit virtuellement, sous forme de cyber-harcèlement.**

### PARLER ORIENTATION SCOLAIRE

Les années collège sont capitales pour l'orientation scolaire. Il n'est pas toujours facile de prendre des décisions, d'autant que le marché du travail évolue constamment.

**L'Espace Jeunes Citoyens** guide les jeunes sur leur orientation et apporte de l'information précieuse sur les métiers.

*Ouvert sur rendez-vous mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 18h, gratuitement.*

*Domaine du Département Pierresvives, 907 rue du Professeur Blayac à Montpellier*

► Plus d'infos :

**04 67 67 30 86**

[pierresvives@herault.fr](mailto:pierresvives@herault.fr)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pierresvives met à disposition des collégiens, lycéens et étudiants, des espaces de travail calmes et adaptés pour réviser les examens de fin d'année. Dans le cadre de *Révisé à Pierresvives*, la médiathèque Pierresvives ouvre en horaires élargis pour ces publics apprenant, **du mardi au samedi de 10h à 19h pendant les vacances d'hiver, les vacances de printemps et l'intégralité du mois de juin.** Des ateliers pour travailler son élocution et son stress lors des examens oraux ont lieu sur cette période. Des ressources sont accessibles gratuitement toute l'année, sur place ou « à domicile », comme le fonds scolaire de la médiathèque Pierresvives et la plateforme ToutApprendre qui propose des cours allant du soutien scolaire jusqu'au permis de conduire en passant par des exercices physiques.

► Plus d'infos :

**04 67 67 30 00**

[pierresvives@herault.fr](mailto:pierresvives@herault.fr)  
[pierresvives.herault.fr/166-agenda.htm](http://pierresvives.herault.fr/166-agenda.htm)

### NON AU HARCÈLEMENT

#### 3020

pour signaler un cas de harcèlement

*Services et appels gratuits*

#### 3018

pour signaler un cas de cyber harcèlement

*Anonyme, gratuit et confidentiel*

[education.gouv.fr/non-au-harcèlement](http://education.gouv.fr/non-au-harcèlement)

### LE POINT ÉCOUTE

Lieu d'écoute anonyme et gratuit en Hérault pour les jeunes de 12 à 25 ans. Un(e) psychologue clinicien(ne) est à votre écoute pour vous aider, vous accompagner, vous soutenir, vous informer.

[ml.gc.free.fr/pointecoute](http://ml.gc.free.fr/pointecoute)

[pointecoute@mlgc.fr](mailto:pointecoute@mlgc.fr)

### LA MAISON DES ADOLESCENTS DE L'HÉRAULT

La Maison des adolescents de l'Hérault est un lieu d'accueil, d'écoute, et d'information pour les adolescents et leurs parents.

**À Montpellier: 04 67 92 99 18**

**À Béziers: 04 67 76 94 85**

[mda34.org/](http://mda34.org/)

## Être aidé dans sa scolarité

### BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN GRATUIT

Un temps d'aide aux devoirs gratuit est organisé pour les collégiens, du mardi au vendredi, de 15h à 18h, pendant les vacances scolaires à la médiathèque du domaine du Département Pierresvives à Montpellier. Un intervenant est présent pour aider dans différentes matières et donner des conseils méthodologiques.

### ÉVITER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Votre ado est en rupture avec l'école ? Il n'a plus d'envie d'apprendre, d'aller en cours, ses absences se répètent ?

**À partir de la 5<sup>e</sup>,** certains collèges peuvent l'accueillir dans des classes relais ou des ateliers relais et l'aider à reprendre pied. Il sera accueilli dans une classe composée de petits effectifs (12 élèves max) pour une période de 5 semaines avec des enseignants spécialisés et des aide-éducateurs. **L'orientation vers ce dispositif se fait sur proposition de l'équipe pédagogique du collège.**

► Plus d'infos :

**04 67 67 30 00**

[pierresvives@herault.fr](mailto:pierresvives@herault.fr)





# Être collégien & citoyen

## TROUVER DE L'AIDE POUR UN PROJET

Votre enfant souhaite réaliser un projet (non professionnel ni inscrit dans son parcours scolaire) ou une action bénévole dans un domaine qui lui tient à cœur : solidarité, environnement, animation, sport, culture... Il peut le mener à bien avec le concours du Département. Avec Cap Jeunes, votre ado peut bénéficier d'une aide de 500 € pour un projet individuel et 2 000 € pour un projet collectif.

► Plus d'infos :  
**04 67 67 66 52**  
[cap-jeunes@herault.fr](mailto:cap-jeunes@herault.fr)

## ÊTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ OU AMBASSADEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les éco-délégués représentent les intérêts communs de l'ensemble des élèves de leur collège, avec un challenge en plus, celui d'agir en faveur de la planète. Fervents défenseurs du développement durable, ils sensibilisent leurs camarades au développement durable, proposent des actions pour améliorer la biodiversité et l'impact écologique de leur établissement. **Le Conseil départemental de l'Hérault** s'est associé au **Centre de Ressources EducNatu'RE (CREN)** pour accompagner des éco-délégués dans leur prise de fonction.

## S'INVESTIR DANS UNE ACTION ÉDUCATIVE

Le Département soutient chaque année 820 « **Actions Éducatives Territoriales** » (AET) dans les domaines de la citoyenneté, du sport, du bien-être, de l'alimentation, de la découverte du monde professionnel, de la culture, de l'environnement, de la sécurité routière.

Ces actions, à l'initiative des équipes pédagogiques, permettent aux jeunes de **s'investir dans un projet et d'appréhender les enjeux de la société** et de ses évolutions.

*Exemple : atelier d'écoute active et de gestion des émotions avec une médiatrice pour désamorcer les violences et les conflits.*

## FAIRE LE STAGE DE 3<sup>e</sup>

Le stage de 3<sup>e</sup> est un rituel de passage. Chaque année, les élèves de 3<sup>e</sup> découvrent le monde professionnel lors d'un **stage d'observation d'une semaine**.

Cette étape est très importante car elle permet aux jeunes de découvrir un métier, un environnement de travail, de gagner en assurance et de préparer leur orientation.

Le Département propose des **offres de stage sur l'ensemble du territoire** de l'Hérault, permettant aux jeunes de découvrir de multiples missions de service public.

**Le Département de l'Hérault regroupe plus de 5 000 agents exerçant 110 métiers différents parmi lesquels :** assistante sociale, journaliste, infirmière, médecin, éducateur, ingénieur, naturaliste, juriste, bibliothécaire, forestiers-sapeurs, secrétaire, médiateur culturel...

► Pour trouver un stage et postuler :  
**04 67 67 69 29**  
[stagesde3me.herault.fr](http://stagesde3me.herault.fr)

# 15/18 ans : les années « lycéee »

**Entre 15 et 18 ans, votre enfant termine son adolescence. Cette période est aussi celle de questions majeures sur sa santé, sa sexualité, son orientation et la place qu'il veut trouver dans la société. Trouver les bonnes réponses au bon moment est crucial : c'est pourquoi le Département soutient de nombreux centres, associations et initiatives solidaires pour les lycéens et leurs parents.**

**21**

RESTER À L'ÉCOUTE DE VOTRE ADO  
PARLER SEXUALITÉ ET CONTRACEPTION  
RÉFLÉCHIR À UNE ORIENTATION OU UN MÉTIER

**22**

SE DÉPLACER  
ÊTRE LYCÉEN ET CITOYEN





## Rester à l'écoute de votre ado

**Cette période peut s'avérer difficile. En tant que parents, il est important de savoir être à l'écoute tout en posant les limites que votre ado va rechercher. Entre la seconde et la terminale, il faudra aussi prendre le temps de travailler autour de son orientation.**

En cas de **difficultés** vous pouvez demander l'aide du lycée en lien avec des professionnels qui pourront accompagner votre enfant si son adolescence est difficile, éventuellement **en cas de conduite à risque ou s'il change d'attitude.**

Le Département soutient l'**École des Parents et des Éducateurs** qui propose une écoute gratuite de vos difficultés par des psychologues.

► Pour trouver un stage et postuler :

**04 67 03 43 58**

[contact@epe34.com](mailto:contact@epe34.com)

## Parler sexualité et contraception

### TROUVER UN CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

La contraception et la sexualité, questions taboues ? Votre enfant peut s'adresser aux centres de santé sexuelle (ancien centres de planification et d'éducation familiale).

Il y trouvera des professionnels à l'écoute, **gratuitement et sous couvert du secret médical**. Il y a 8 centres de santé sexuelle sous compétence du Département (Montpellier, Béziers, Sète, Lunel, Pézenas, Agde).

#### TROUVEZ LE CENTRE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

► Liste des centres de santé sexuelle de l'Hérault en p.36. Vous pouvez aussi vous adresser au Service jeunes de votre mairie.

## Réfléchir à une orientation ou un métier

### UTILISER L'ESPACE JEUNES CITOYENS

**Dans son parcours vers son autonomie et son épanouissement votre ado peut se poser des tas de questions, chercher à s'informer, trouver des réponses (santé, logement, mobilité, loisirs, culture, emploi, orientation, formation, etc.).**

Au sein du Domaine départemental Pierresvives, l'Espace Jeunes Citoyens accueille les jeunes pour des ateliers pratiques et des animations thématiques (forum métiers, information santé, journée du logement, journée mobilité, atelier CV et lettre de motivation, logiciel d'orientation, etc...). Cet espace est également un Point

#### LE SOUTIEN

#### À LA FONCTION PARENTALE

#### CONSISTE EN PREMIER LIEU

#### À ACCOMPAGNER LES PARENTS

Les Maisons Départementales de Solidarité proposent un lieu d'écoute de proximité et offrent un accompagnement individualisé et personnalisé des familles. Cet accompagnement passe par la disponibilité, l'aide et le conseil.

► Liste des contacts des Maisons Départementales des Solidarités p.37

#### D'AUTRES ORGANISMES

#### PEUVENT VOUS AIDER

#### POUR L'ENSEMBLE DE L'HÉRAULT

#### ■ ANPAA 34 CENTRE D'ADDICTOLOGIE

59 avenue de Fès

Rés. Henri Bertin-Sans Bât C 34090 Montpellier

**04 99 77 10 77**

[anpaa34@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa34@anpaa.asso.fr)

#### ■ LES POINTS ÉCOUTE DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (EPE)

Entretiens confidentiels et gratuits sur rendez-vous avec un psychologue pour les parents accompagnés ou non de leur enfant.

[epe34.com/parents/points-ecoute-paej/](http://epe34.com/parents/points-ecoute-paej/)

#### ■ LE PEPA (POINT ÉCOUTE PARENTS ADOLESCENTS À MONTPELLIER)

18 rue Terral 34000 Montpellier

**04 67 60 86 46**

[pe.montpellier@groupe-sos.org](mailto:pe.montpellier@groupe-sos.org)

[groupe-sos.org/structure/point-ecoute-parents-adolescents/](http://groupe-sos.org/structure/point-ecoute-parents-adolescents/)

#### ■ LA MAISON DES ADOLESCENTS DE L'HÉRAULT

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, et d'information pour les adolescents et leurs parents.

**Montpellier : 04 67 92 99 18**

**Béziers : 04 67 76 94 85**

[mda34.org/](http://mda34.org/)

#### POUR MONTPELLIER

#### ■ AMT ARC-EN-CIEL - LE ZINC

23 bd Pasteur 34000 Montpellier

**04 99 23 45 04**

[amt-arcenciel@wanadoo.fr](mailto:amt-arcenciel@wanadoo.fr)



## ► Plus d'infos :

Domaine du Département  
Pierresvives  
907 rue du Professeur  
Blayac à Montpellier

04 67 67 30 86

pierresvives@herault.fr  
crij.org/herault/fr/

Information Jeunesse animé par le CRIJ Occitanie. Votre ado y trouvera un espace multimédia, un centre d'information et de documentation constamment actualisé, ainsi que diverses animations thématiques.

Pour les jeunes de 11 à 25 ans  
Ouvert sur rendez-vous mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 18h, gratuitement.

**SOLLICITER UNE MISSION LOCALE**

**Si votre jeune âgé de 16 à 25 ans est sorti du système scolaire**, les Missions Locales pourront l'accompagner dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle, grâce à un accompagnement global individualisé

► Liste des Missions Locales de l'Hérault à la fin de ce guide en p.36

## Se déplacer

**AVEC LIO HÉRAULT TRANSPORT**

L'abonnement Aller-Retour donne droit à un aller-retour domicile-établissement, par jour scolaire. Cet abonnement est gratuit pour l'ensemble des élèves transportés, il est délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire. Et donne l'accès à l'ensemble des lignes liO Hérault Transport en illimité.

**AVEC LE PASS - 18 ANS GRATUIT DE LA TaM**

Tous les habitants de la métropole de Montpellier âgés de moins de 18 ans bénéficient de la gratuité sur le réseau TaM. Rendez-vous sur l'appli M'Ticket TaM pour obtenir votre abonnement gratuit. Vous pouvez également vous le procurer depuis le site [tamvoyages.com](http://tamvoyages.com) ou en Espace Mobilité TaM.

► Plus d'infos :  
[herault-transport.fr](http://herault-transport.fr)

## Être lycéen et citoyen

**PARTICIPER À UN CHANTIER INTERNATIONAL**

Votre jeune souhaite participer à une action collective ou s'engager dans une mission d'utilité publique, dans l'Hérault ou à l'étranger (chantier de reforestation, rénovation du patrimoine local...)? Des chantiers réalisés par des Héraultais âgés de 15 à 30 ans avec d'autres jeunes internationaux sont organisés tous les ans.

► Plus d'infos :  
CRIJ à l'Espace jeune citoyen à Pierresvives  
04 67 67 30 86  
[crij.org/herault/fr/](http://crij.org/herault/fr/)

**TROUVER DE L'AIDE POUR UN PROJET**

**Votre enfant souhaite réaliser un projet (non professionnel ni inscrit dans son parcours scolaire) ou une action bénévole dans un domaine qui lui tient à cœur :**

l'humanitaire, le sport, la culture, la solidarité, ou l'environnement... Il peut le mener à bien avec le concours du Département dont l'aide peut atteindre 1 000€ pour un projet individuel (500€ s'il a moins de 18 ans) et 2 000€ pour un projet collectif.

► Plus d'infos :  
Jean François Barral, médiateur Cap jeunes  
04 67 67 66 52  
[cap-jeunes@herault.fr](mailto:cap-jeunes@herault.fr)

**FAIRE UN SERVICE CIVIQUE**

Votre jeune est âgé de 16 à 25 ans et il souhaite s'engager pour une mission d'intérêt général. Le service civique offre la possibilité de s'engager en faveur d'un projet collectif. Le Conseil départemental accueille au sein de son administration des volontaires en service civique sur des missions notamment d'ambassadeur, d'accompagnement, de sensibilisation...

► Plus d'infos :  
Catherine Chamand, coordinatrice service civique  
04 67 67 74 43  
[servicecivique@herault.fr](mailto:servicecivique@herault.fr)

**Le Département encourage toutes les formes de participation et d'engagement citoyen des jeunes. Notre ambition est de donner toute sa place à la jeunesse, de reconnaître la capacité des jeunes à agir sur leur environnement, à être utile et à prendre part, de façon pleine et entière, à la vie sociale.**

**Julie Garcin Saudo**

Conseillère départementale,  
déléguée à la démocratie citoyenne et à la jeunesse

# 18/25 ans : les années de l'émancipation

**Passé 18 ans, votre enfant... n'est plus un enfant ! Il est devenu un jeune adulte en quête d'indépendance, qui se lance dans les études supérieures, ou débute sa vie professionnelle. Quels que soient ses choix, celui du Département est d'être toujours présent pour l'accompagner.**

- 24** BIEN DÉMARRER DANS LA VIE
- 25** SE DÉPLACER SANS SE RUINER  
PROTÉGER SA SANTÉ
- 26** ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP
- 27** S'INFORMER, S'ORIENTER  
VOTER AUX ÉLECTIONS





# Bien démarrer dans la vie

## ÊTRE AIDÉ POUR SE LOGER

De nombreux appartements et chambres sont réservés aux étudiants, que ce soit en résidences universitaires ou privées. Il y a aussi l'option coloco pour faire baisser la facture logement. Quel que soit le type de logement choisi, la CAF (Caisse d'allocation familiale) verse une aide.

► Plus d'infos :

[caf.fr](http://caf.fr) > rubrique Aides et démarches, Mes démarches, Logement.

► Pour aller plus loin dans votre recherche, rendez-vous à l'Espace Jeunes Citoyens à Pierresvives (Montpellier)

## ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

**Plusieurs façons de faciliter les premières expériences professionnelles, souvent demandées par les recruteurs :** il y a d'abord l'apprentissage (à partir de 16 ans) et l'alternance (après le bac), deux façons de concilier études et travail de terrain. Il y a aussi les jobs saisonniers, nombreux dans l'Hérault. Et enfin, les services civiques, en plein essor.



## BÉNÉFICIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le FSL peut vous aider à payer les frais d'accès à un logement (frais d'agence immobilière, dépôt de garantie, assurance logement, 1<sup>er</sup> mois de loyer), à régulariser une dette d'électricité, à payer une facture d'énergie ou d'eau.

► Plus d'infos auprès de la Maison ou le service départemental des solidarités le plus proche.  
Liste des contacts en p.37 de ce guide.

## ÉTUDIER OU TRAVAILLER À L'INTERNATIONAL

**Là encore, plusieurs façons de bouger.**

- **Le service volontaire européen (SVE)** propose des missions de volontariat de 2 semaines à 12 mois, à partir de 17 ans.
- Un peu similaire, **le service civique international** est accessible dès 16 ans.
- **Le Corps Européen de Solidarité**, plus récent, pour des missions d'intérêt général.
- Vous pouvez aussi décrocher **différents types de jobs à l'étranger :**
  - › un emploi saisonnier dans l'agriculture ou le tourisme,
  - › un travail au pair dans une famille,
  - › du woofing, de l'aide apportée à une famille quelques heures par jour, en échange du gîte et du couvert.

► Plus d'infos :

[crij.org/herault/fr/](http://crij.org/herault/fr/)

## LOGEMENT, EMPLOI, MOBILITÉS : ÊTRE AIDÉ PAR LE DÉPARTEMENT

- Pour financer l'équipement de première nécessité lors de l'entrée dans un premier logement.
- Pour faciliter l'accès aux métiers de l'animation. Sous condition d'éligibilité, le Département peut contribuer au financement du BAFA.
- Pour contribuer au financement du permis de conduire.

► Plus d'infos :

Service jeunesse et autonomie

**04 67 67 61 05**

## Zoom

**Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)** s'adresse aux jeunes engagés dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle par un soutien individuel et/ou un accompagnement par des actions collectives : chantier d'insertion, aide à la mobilité, confiance en soi, prévention santé...

Vous pouvez sous certaines conditions et selon votre situation, bénéficier d'une aide ponctuelle pour des achats alimentaires et de produits d'hygiène, des frais liés au logement, des dépenses de santé, de formation (frais d'inscription, des fournitures et matériel professionnel), le transport, les loisirs.

## Renseignez-vous auprès des Missions locales jeunes de l'Hérault

► Voir liste en p.36

## Se déplacer sans se ruiner

**Un jeune adulte peut voyager à prix réduit sur le réseau interurbain du département de l'Hérault. Ses 68 lignes desservent plus de 280 communes.**

### UTILISER LES ABONNEMENTS MOINS DE 26 ANS

Les Mesures autonomies Jeunesse soutiennent les jeunes en parcours d'insertion suivis par une Mission locale :

- **Formule annuelle** offrant l'accès aux réseaux Hérault-Transport, TaM, Béziers Méditerranée Transport, Cap'Bus, Sète Agglopolo Méditerranée.
- **Formule « 31 jours »** accès au réseau Hérault Transport.

► Plus d'infos :

**04 34 888 999 (appel non surtaxé)**

[herault-transport.fr](http://herault-transport.fr)

### PROFITER DES BONS PLANS MOBILITÉ

#### COVOITURER

Économique, écologique... Le Département l'encourage, comme en témoignent les nombreuses aires de co-voiturage déjà aménagées sur tout le territoire.

► *Cartographie des aires sur :*

[mavoiture.herault.fr](http://mavoiture.herault.fr)

#### PRENDRE BUS ET TRAM

#### AVEC LE MÊME ABONNEMENT

C'est l'abonnement ZAP, il est mensuel et donne libre accès aux réseaux TaM et liO Hérault Transport sur l'ensemble du périmètre de Montpellier Méditerranée Métropole.

#### PASSER LE PERMIS À 1€ PAR JOUR

Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A et B du permis de conduire à raison d'1€ par jour. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'État.

► [securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr) ► [passer-son-permis-de-conduire](#)

#### PRENDRE LE TRAIN POUR 1€

C'est possible sur les Trains Express Régionaux (TER), à condition d'avoir la carte 12-25 ans. Sans oublier les tarifs attractifs sur IdTGV et Ouigo.

## Protéger sa santé

**Le capital santé des jeunes est précieux, les services du Département œuvrent afin de le préserver et l'entretenir. Le Département agit au quotidien pour la santé des Héraultais.**

**Centre de santé sexuelle** sous compétence du Département. Leur vocation ? Proposer des consultations anonymes et gratuites sur la sexualité et la vie affective, la contraception ou la maternité, assurer des entretiens préalables sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), prévenir les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), recevoir les jeunes victimes de violences sexistes ou sexuelles...

### FAIRE UN TEST (HIV, HÉPATITES B OU C, IST)

Un dépistage précoce est capital pour bénéficier des traitements les plus efficaces. Il est donc essentiel, en cas de doute, d'encourager le jeune adulte à effectuer très rapidement un test de dépistage anonyme et gratuit dans les 3 Centres Gratuits d'Information de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) de Montpellier, Béziers et Sète ou dans un laboratoire d'analyses médicales avec prescription d'un médecin qui permet un remboursement à 100 %.

► *Liste des centres de santé sexuelle en p.37 de ce guide*

### CENTRE GRATUIT D'INFORMATION DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS PAR LES VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE, DES HÉPATITES VIRALES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

#### ■ MONTPELLIER

Tour du Polygone  
265 avenue des Etats du Languedoc  
Tramway 1 Comédie, Antigone  
Tramway 2 Comédie

**04 67 33 69 50**

#### ■ BÉZIERS

Espace Perréal 2 bd Ernest Perréal  
(Entrée par le bd Mourrut)

**04 67 35 73 84**

#### ■ SÈTE

Centre hospitalier du bassin de Thau  
bd Camille Blanc

**04 67 46 58 87**

# Être en situation de handicap

## CONNAÎTRE SES DROITS

La Maison Départementale de l'Autonomie de l'Hérault est un lieu qui offre un accès unique aux droits et prestations et qui facilite les démarches des personnes en situation de handicap et de leur famille. Vous y trouverez des informations sur les prestations auxquelles vous pouvez avoir droit selon votre situation.

► Plus d'infos :  
**04 67 67 69 30**  
[mda.herault.fr](http://mda.herault.fr)

## POURUIVRE SES ÉTUDES

Le Groupement Régional pour l'Accès des Personnes Handicapées à l'Enseignement Supérieur (GRAPHES) est une écoute aux problèmes que peuvent rencontrer les jeunes étudiants avec un handicap. Un accueil spécifique est réservé aux étudiants en situation de handicap dans les universités pour les accompagner au mieux dans leurs projets d'études et professionnels.

Un aménagement des conditions d'examen et de concours est possible pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Un dispositif d'acheminement adapté est proposé aux jeunes scolarisés.

### CONTACTS UTILES

#### ■ UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER HANDIVERSITÉ

Campus Triolet :  
 Accueil Secrétariat Bât. 13 (RDC)  
 Place Eugène Bataillon  
 34095 Montpellier cedex 5

Ouvert du lundi au vendredi  
 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**04 67 14 41 44/06 73 50 28 65**  
[handicap@umontpellier.fr](mailto:handicap@umontpellier.fr)  
[umontpellier.fr/campus/handicap](http://umontpellier.fr/campus/handicap)

#### ■ UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER 3

Service Accueil des Étudiants  
 en situation de Handicap (SAEH)  
 Bâtiment Archéologie (K)

Accueil du lundi au vendredi  
 de 10h à 12h et de 14h à 16h

[univ-montp3.fr](http://univ-montp3.fr)

## S'ORIENTER PROFESSIONNELLEMENT

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) peut intervenir dans l'orientation professionnelle des adultes en situation de handicap, en leur proposant, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), une orientation vers le milieu de travail dans lequel ils pourront exercer une activité adaptée à leurs capacités. Elle pourra se traduire par l'appui d'opérateurs comme Pôle Emploi ou la Mission locale des jeunes et/ou de dispositifs selon la situation : emploi accompagné, marché du travail, milieu protégé...

► Plus d'infos :  
 Pôle Emploi  
[pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr)  
**39 49**

Cap Emploi  
 335 avenue du professeur  
 J.L. Viala 34090 Montpellier  
**04 99 13 34 25**

Pour les jeunes de 16 à 26 ans :  
 les missions locales de l'Hérault

## BÉNÉFICIER DE L'AAH

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est un minima social alloué pour assurer aux personnes en situation de handicap un minimum de ressources. Elle est attribuée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et versée par les organismes de prestations familiales (CAF, MSA,...).

► Plus d'infos :  
 Maison Départementale de l'Autonomie de l'Hérault,  
 tous les contacts p.37



# S'informer, s'orienter

## UTILISER L'ESPACE JEUNES CITOYENS

Au sein de Pierresvives, l'Espace Jeunes Citoyens accueille les jeunes pour des ateliers pratiques et des animations thématiques (forum métiers, information santé, journée du logement, journée mobilité, atelier CV et lettre de motivation, logiciel d'orientation, etc.). Cet espace est également un Point Information Jeunesse animé par le CRIJ Occitanie. Vous pouvez également y trouver un espace multimédia, un centre d'information et de documentation constamment actualisé, ainsi que diverses animations thématiques.

*Pour les jeunes jusqu'à 25 ans  
Accès gratuit, sans rendez-vous*

► Espace jeunes citoyens à Pierresvives  
**04 67 67 30 86**  
[crij.org/herault/fr](http://crij.org/herault/fr)

## UTILISER LES RESSOURCES DE LA MÉDIATHÈQUE PIERRESVIVES

Bénéficiez d'espaces de travail dédiés aux révisions dans le cadre de Révisé à Pierresvives : **du mardi au samedi de 10h à 19h pendant les vacances d'hiver, les vacances de printemps et l'intégralité du mois de juin.** Des ressources sont accessibles gratuitement toute l'année, sur place ou « à domicile », comme le fonds scolaire de la médiathèque Pierresvives et la plateforme ToutApprendre qui propose des cours variés : fiches de cours et examens blancs, tests au code de la route.

**Participer aux ateliers de conversation :** ces moments d'échange en français s'adressent à des personnes allophones de tous horizons dont le niveau de français leur permet de suivre une conversation. Âge : pour les plus de 16 ans.

► Plus d'infos :

**04 67 67 30 00**

[pierresvives@herault.fr](mailto:pierresvives@herault.fr)

[pierresvives.herault.fr/166-agenda.htm](http://pierresvives.herault.fr/166-agenda.htm)

## UTILISER LE SITE INFO JEUNES HÉRAULT



Cette plateforme d'informations destinée aux jeunes Héraultais vous donne accès à :

- Des offres de logement, jobs, stages, missions de service civique, volontariat à l'étranger... mais aussi des informations sur les loisirs, la santé, l'information-emploi...
- Toute l'actualité et l'agenda des événements de l'Espaces Jeunes Citoyens de Pierresvives : ateliers numériques, ateliers citoyenneté, journées thématiques information jeunesse (sur le logement, la mobilité, les découvertes métiers, les jobs d'été, la prévention santé...),
- Une information de qualité, constamment actualisée et adaptée à leurs besoins,
- Aux autres sites du Département : [herault.fr](http://herault.fr), [pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr), [jeunherault.net](http://jeunherault.net) et aux différents réseaux sociaux.

[crij.org/herault/fr/](http://crij.org/herault/fr/)

## SOLLICITER UNE MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 à 25 ans et vous êtes sorti du système scolaire, les Missions Locales pourront vous aider dans votre parcours d'insertion sociale et professionnelle, grâce à un accompagnement global individualisé.

► *Liste des Missions locales de l'Hérault en p.36 de ce guide*

# Voter aux élections

**Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre mairie. Vous pouvez vous inscrire toute l'année.**

## ÊTRE INSCRIT D'OFFICE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur la liste électorale, à condition qu'il ait fait son recensement citoyen à 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il doit demander à sa mairie d'être inscrit.

## S'INSCRIRE SI VOUS NE L'ÊTES PAS ENCORE

Vous n'êtes pas inscrit d'office sur la liste électorale à 18 ans, si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen, ou si vous l'avez fait tardivement.

### OÙ S'ADRESSER ?

- EN MAIRIE
- PAR COURRIER
- EN LIGNE

*si vous avez déjà 18 ans*

[service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

# Culture et sport : le plein d'idées

**29** ÉVEILLER VOTRE ENFANT  
À LA CULTURE

**30** FAIRE LE SPORT QU'ON AIME

**33** FAIRE DU SPORT  
AVEC UN HANDICAP



# Éveiller votre enfant à la culture

## BÉNÉFICIER DE L'ÉVEIL À LA LECTURE

De 0 à 3 ans, le Département propose un éveil à la lecture en associant les familles, les médiathèques et les professionnels de la petite enfance ; il vous propose des sélections de livres (mais aussi des musiques, des applications...) et une journée de rencontre biannuelle gratuite ouverte aux parents.



## DÉCOUVRIR PIERRESVIVES, LA CITÉ DES SAVOIRS

### BÉNÉFICIER DE MOMENTS PARENTS-ENFANTS (JUSQU'À 6 ANS)

Le domaine départemental Pierresvives à Montpellier vous accueille avec votre enfant. Dès la naissance, les livres sont bons pour les bébés car cela les aide à apprendre leur langue. À la médiathèque, découvrez ensemble le plaisir des mots, des images et des sons en participant aux ateliers « Je lis avec bébé » et « Éveil des sens ». Pendant les vacances scolaires, un programme de cinéma jeune public est proposé aux enfants à partir de 5 ans.

► Plus d'infos :

Domaine départemental Pierresvives  
907 avenue du Professeur Blayac  
Montpellier  
04 67 67 30 00  
[pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)

**Dès le plus jeune âge, le Département offre à vos enfants un panel d'activités très variées et parfois surprenantes : lectures, ateliers, spectacles... à Pierresvives à Montpellier mais aussi dans tout l'Hérault. Il intervient aussi dans les établissements auprès des enfants et adolescents dans les MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) et auprès des collégiens avec plus de 270 actions éducatives (AET) proposées chaque année.**

**Marie-Pierre PONS**

Vice-Présidente déléguée à la culture



### TROUVER UNE ACTIVITÉ POUR VOTRE ENFANT (À PARTIR DE 7 ANS)

Le service éducatif des Archives propose à vos enfants des activités multiples et des curiosités qui leur permettent de découvrir l'histoire autrement : ateliers de pratiques artistiques autour de l'histoire, projets innovants à l'aide du numérique, événements, semaine du goût...

La médiathèque propose à vos enfants une sensibilisation à l'art et à la découverte de pratiques artistiques avec les Arty Momes, des ateliers pour créer à la manière d'illustrateurs un fond sous-marin en Pop-Up !

Ils ont aussi accès à des spectacles et du cinéma, et la médiathèque en accès libre leur permet de consulter sur place des tas de livres bd, CD et DVD.

Ils pourront s'initier à de nombreux ateliers : pochoirs, livres de création, jeux de rôle, lectures, jeux d'histoire, jeux vidéo...

Pour les enfants confrontés à des handicaps (dys, malvoyance, sourds), des ouvrages adaptés sont proposés. Pensez à en parler avec l'équipe !

## LA SCÈNE DE BAYSSAN

### FESTIVAL : HÉRAULT! HÉRAULT! PATAPON

De **0 à 10 ans**, le festival jeune public Hérault! Hérault! Patapon met à l'honneur l'enfance autour de spectacles de cirque et de théâtre jeune public à la Scène de Bayssan. Chaque année, humour, voltige, acrobaties et pleins d'autres surprises attendent petits et grands ! Cette programmation variée s'est enrichie au cours des éditions de ce festival avec des lectures, ateliers sportifs, musique, ateliers zen... Elle s'accompagne également d'ateliers afin de répondre aux attentes de tous. Une offre gastronomique adaptée aux petits comme aux grands permet de ravir les papilles dans un esprit jovial et festif !

► Plus d'infos :

Scène de Bayssan à Béziers ainsi qu'en itinérance dans tout le département dans le cadre de la Scène en Hérault.

[scenedebayssan.fr](http://scenedebayssan.fr)

## ACCÉDER À LA CULTURE AU COLLÈGE

### PRATIQUER DES ACTIVITÉS ET DÉVELOPPER DES PROJETS

Dans l'Hérault, tous les collégiens peuvent avoir accès à la culture et à la pratique artistique.

Le Département met en place dans le temps scolaire, un programme d'éducation artistique et culturelle exemplaire réunissant **Les Chemins de la Culture, Le Goût de Lire et Histoire et Mémoire.**

#### Plusieurs projets sont proposés à vos enfants :

- Sensibilisation et découverte : Collège et cinéma, Collège et patrimoine, Collège à la scène, Les territoires de l'art contemporain,
- Pratiques artistiques en arts plastiques et visuels et dans les domaines des arts vivants (théâtre, cirque, musique, danse),
- Résidences d'artistes dans les collèges en arts visuels ou en arts vivants,
- Projets histoire et mémoire en relation avec les Archives départementales.

### PROTÉGER SON AUDITION

Vos ados sont en 3<sup>e</sup> et la musique fait partie de leur quotidien. Pour les responsabiliser et les sensibiliser aux risques auditifs parfois graves liés à l'écoute et/ou à la pratique des musiques amplifiées (lecteurs MP3, concerts, discothèques), le Département et la Direction académique leur proposent des concerts pédagogiques gratuits pendant le temps scolaire.

## Faire le sport qu'on aime

**L'Hérault compte 80 fédérations sportives, une cinquantaine d'écoles de sport et des centaines de clubs, partout sur le territoire.**

### BOUGER DE 6 À 10 ANS

#### INITIATION AU RUGBY

Dès le primaire, Hérault Sport met en place des Cycles de balle ovale qui permettent d'initier plus de 3000 écoliers et plus de 125 enseignants (dans 120 classes et près de 52 communes) à la pratique du rugby pendant le temps scolaire.

#### SPORT POUR TOI

Dans plusieurs quartiers de Béziers, Ganges, Montpellier, Sète, Lunel et Lodève, près de 3 000 jeunes sont accompagnés par des éducateurs diplômés d'Hérault Sport « de la rue au club ». Une cinquantaine d'activités sont proposées, soit 1200 journées d'animation.

Rendez-vous les mercredis après-midi de 14h à 17h en période scolaire et tous les jours du mardi au vendredi pendant les petites vacances scolaires. C'est gratuit !

#### LE SPORT DANS LA RUE

Ces journées de découverte du sport sont mises en place par Hérault Sport avec l'Inspection d'Académie et les mairies. Les élèves sont encadrés par les éducateurs d'Hérault Sport.

#### SPORTS ÉTÉ CITÉ

Dans l'Hérault, les loisirs sont accessibles à tous. Hérault Sport apporte un soutien humain et logistique à des partenaires présents sur le terrain en période estivale : centres de loisirs jeunes de la Police Nationale, associations de quartiers, Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille et des Maisons d'Enfants à Caractère Social.

**CYCLES GOLF**

Hérault Sport propose aux élèves de cycle 3 avec le Comité Départemental de Golf, l'Inspection d'Académie et la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS), six séances d'initiation à l'activité Golf avec une journée finale sur un véritable green Héraultais.

► Plus d'infos :  
**04 67 67 38 00**  
[sport-herault.fr](http://sport-herault.fr)



**Avec le coupon sport, nous voulons inciter les jeunes collégiens à s'inscrire dans les activités sportives de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ce coupon de 14€ remis à tous les élèves de 6<sup>e</sup> à la rentrée scolaire permet à chaque nouveau collégien de bénéficier de la licence sportive scolaire à moindre coût. C'est un dispositif qui fonctionne très bien depuis sa création. Grâce au sport, nous préservons la santé et le bien-être des jeunes tout en participant à la construction de leur citoyenneté.**

**Marie Passieux**

Vice-Présidente déléguée au sport et aux loisirs,  
Présidente d'Hérault Sport

**CONSULTER LA CARTE DES ÉCOLES DE SPORT CONVENTIONNÉES**

Les jeunes de moins de 18 ans qui veulent pratiquer un sport collectif « classique » : football, rugby, handball, volleyball, basketball... ou encore tambourin ou horseball peuvent le faire grâce aux nombreuses écoles de sport qui les encadrent partout dans l'Hérault. Elles développent aussi des actions citoyennes, éducatives et de prévention santé et favorisent l'engagement des jeunes à travers diverses actions comme l'arbitrage.

**TROUVEZ LE VÔTRE**

[sport.herault/1083-annuaire-des-comites-departementaux-sportifs](http://sport.herault/1083-annuaire-des-comites-departementaux-sportifs)

**BOUGER DE 10 À 15 ANS****LE COUPON SPORT****POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 6<sup>e</sup>**

Pour encourager la pratique sportive, le Département délivre **un coupon sport à chaque élève de 6<sup>e</sup>** à son entrée au collège ou à l'occasion de la « Journée nationale du sport scolaire ». Il permet la **prise en charge de 14 € sur le coût de la licence sportive** de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

**CARTE D'ORIENTATION**

**VTT, équitation, canoë, escalade, spéléologie, plongée... le Département encourage la pratique des sports de nature dès le collège.** Pour que vos ados apprennent à s'orienter dans l'espace, certains établissements ont créé une carte d'orientation qui sert de support à des courses d'orientation de différents niveaux, dans des espaces nature à proximité des collèges.

► Renseignez-vous auprès de votre collège pour savoir s'il dispose d'une carte.

**BOUGEZ, RAMEZ!... POUR VOTRE SANTÉ!**

Les élèves de 5<sup>e</sup> peuvent bénéficier d'une journée d'évaluation de la condition physique à travers une **activité rameur « indoor »** proposée par Hérault Sport avec l'Inspection d'Académie, et le Comité Départemental d'Aviron.

► Liste des collèges concernés sur :  
[aviron34.fr/bougez-ramez.html](http://aviron34.fr/bougez-ramez.html)

**Quatre jours à VTT**

Hérault Sport propose des séjours itinérants de 4 jours aux élèves de classe de SEGPA. Avec leur professeur, ils parcourent 120 km en VTT sur le Réseau Vert® départemental. Ces séjours, qui favorisent l'apprentissage du vivre-ensemble, sont organisés en septembre et octobre et de mars à juin.



# Écoles de sport conventionnées (2021-2025)



(2021-2025)



Janvier 2022  
Réalisation : Conseil Départemental de l'Hérault / Direction des sports / C. Gréon

**BOUGER DE 15 À 25 ANS****SPORT EN PLEIN AIR**

Dans l'Hérault, vous avez accès à de nombreuses activités et sports de nature, 130 km de littoral, une trentaine de cours d'eau et des centaines de km de circuits de randonnées et de pistes cyclables. Un vrai terrain de jeu !

**LES SPORTS « TRADI »**

Course camarguaise, sport tambourin, joutes languedociennes... une autre façon plus « patrimoniale » de faire du sport.

► Plus d'infos :

[fcc.info](http://fcc.info)

[sport-tambourin-cd34.com](http://sport-tambourin-cd34.com)

[ligue-jouteslanguedociennes.com](http://ligue-jouteslanguedociennes.com)

**À QUI S'ADRESSER****POUR FAIRE DU SPORT ?****■ HÉRAULT SPORT**

**04 67 67 38 00**

[facebook.com/heraultsport](https://facebook.com/heraultsport)

[sport.herault.fr](http://sport.herault.fr)

**■ MAISON DÉPARTEMENTALE DES SPORTS « NELSON MANDELA »**

**04 67 67 38 00**

## Faire du sport avec un handicap

**Votre enfant est en situation de handicap physique ou sensoriel ? Il peut découvrir ou s'initier aux activités physiques et sportives avec le comité handisport de l'Hérault.**

**BÉNÉFICIER DE HANDISPORT'SCOL**

Chaque mercredi après-midi le comité handisport, en partenariat avec Hérault Sport et l'UNSS 34, regroupe des jeunes en situation de handicap souhaitant pratiquer une activité physique et sportive. Ce programme d'initiation au sport se veut un tremplin vers les clubs handisport ou « valides » du département. Il favorise la rencontre, que ce soit avec d'autres jeunes ou encore avec des athlètes de haut niveau en situation de handicap ou non.

**CHOISIR UN SPORT****1 Handicap moteur et/ou sensoriel**

Un accompagnement individualisé vers la pratique sportive : en collaboration avec un professionnel, la personne en situation de handicap construit son projet sportif et bénéficie d'un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours.

► Plus d'infos :

Comité handisport de l'Hérault

[ed34@handisport.org](mailto:ed34@handisport.org)

**04 67 67 38 00**

[handisport-herault.org](http://handisport-herault.org)

**2 Handicap mental et/ou psychique**

Le Comité Départemental du Sport Adapté de l'Hérault (CDSA 34), créé en 1985, propose des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et/ou ayant des troubles du comportement en prenant en compte leurs désirs, capacités et besoins.

► Plus d'infos :

**04 67 67 42 86 ou 87**

[cd34@sportadapte.fr](mailto:cd34@sportadapte.fr)

[cdsa34.wixsite.com](http://cdsa34.wixsite.com)



# Alerter : le 119 Allô enfance en danger

**Face à la maltraitance des mineurs, la vigilance s'impose à tous. Le Département assure pleinement sa mission de protection.**

## PROTÉGER, UNE MISSION

**Alerté, le Département diligente aussitôt une évaluation médico-sociale.**

Selon la gravité de la situation, le Président mobilise les travailleurs sociaux ou saisit le Procureur de la République. Le cas échéant, ce dernier prendra des mesures de protection et sanctionnera l'auteur des mauvais traitements.

## TRAVAILLER AVEC LA FAMILLE

**L'intervention des travailleurs sociaux se fait en accord avec la famille.** Elle cherche à retisser les liens fragilisés par différentes mesures d'aide et de soutien. Dans les situations de danger avéré et d'impossibilité d'y remédier, le juge des enfants ou l'Aide sociale à l'enfance peuvent envisager la séparation du mineur d'avec sa famille et le placer en famille d'accueil ou en structure collective.

## DÉTECTER LES SIGNAUX D'ALERTE

**Des violences physiques et psychologiques, des négligences lourdes, mais aussi de mauvaises conditions de vie affectant la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation constituent une « maltraitance » envers un enfant ou un adolescent.**

Identifier un jeune en souffrance n'est pas aisé, mais des signes physiques ou comportementaux peuvent vous

alerter : bleus, bosses, brûlures ou accidents domestiques répétés, désordres alimentaires, mutisme, agressivité, fugue, rejet de l'école...

Si vous êtes convaincu d'une maltraitance, vous devez alerter les professionnels de la protection de l'enfance (c'est une obligation légale). Si vous le souhaitez, vous pourrez le faire sous le sceau de l'anonymat.

## LES BONS CONTACTS

■ **SDIP**  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES  
**Montpellier et Béziers**  
**04 67 67 65 62**

■ **SERVICES D'URGENCE**  
**15 (Samu) ou 112**

■ **GENDARMERIE-POLICE SECOURS :**  
**17**

■ **ALLO ENFANCE EN DANGER**  
**119**  
24h/24, 7j/7

■ **MAIS AUSSI LES MAISONS ET  
SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
DES SOLIDARITÉS**

► *Coordonnées en p.37*

# Rester vigilant sur Internet

**Sur Internet, le meilleur (accès à l'éducation, liberté d'expression) côtoie le pire (harcèlement, usurpation d'identité, pornographie, publicité envahissante...). Soyez vigilants pour vos enfants.**

## ACCÉDER AUX RÉSEAUX SOCIAUX : PAS AVANT 13 ANS !

La loi française n'autorise la fréquentation des réseaux sociaux qu'à partir de 13 ans. Entre 13 et 15 ans, les jeunes doivent avoir l'autorisation de leurs parents : il s'agit d'une disposition votée dans le cadre de la loi relative à la protection des données personnelles (la RGPD).

Une situation compliquée, avec de plus en plus de smartphones offerts en moyenne dès 9 ans, et la multiplication des applications dédiées à cette tranche d'âge : TikTok, Snapchat ou Instagram.

### UTILISER LE CONTRÔLE PARENTAL

Le contrôle parental permet de limiter l'usage des appareils numériques de la famille en fonction de l'âge et donc du profil de l'utilisateur. C'est un outil très utile, mais qui ne remplace pas l'encadrement et l'éducation aux usages numériques.

Des applications gratuites de « contrôle parental » peuvent vous aider à interdire l'accès à des sites adultes voire malveillants.

### ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS

Vous vous posez des questions sur les sites et applications que votre ado fréquente, s'il partage ou pas des contenus, de quel ordre... Il existe de nombreux sites pour vous accompagner et le protéger de nombreux sites illicites afin qu'il profite d'**Internet en toute sécurité.**

**Internet Sans Crainte** est le programme national de sensibilisation pour accompagner les jeunes dans une meilleure maîtrise de leur vie numérique.

► [internetsanscrainte.fr](http://internetsanscrainte.fr)

**Le site de la CNIL** (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

► [cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web](http://cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web)

### COMMENT ACTIVER, INSTALLER ET CONFIGURER UN CONTRÔLE PARENTAL ?

Le site e-enfance apporte de nombreux conseils sur les sujets liés à Internet et aux réseaux sociaux: cyberharcèlement, fake news, jeux vidéo, surexposition aux écrans, pornographie...

► [e-enfance.org/](http://e-enfance.org/)

### POUR SIGNALER DES SITES OU DES CONTENUS CHOQUANTS OU ILLÉGAUX

Point de Contact:  
[pointdecontact.net/](http://pointdecontact.net/)

### POUR DEMANDER CONSEIL ET AIDE EN CAS DE VIOLENCES NUMÉRIQUES

Cyber harcèlement, chantage à la webcam, exposition à des contenus violents...

**3018**

n° national gratuit, anonyme et confidentiel.

► [e-enfance.org/app3018/](http://e-enfance.org/app3018/)



### LE SAFER INTERNET DAY

C'est la journée mondiale pour un Internet plus sûr, à destination des jeunes, de leurs familles, des professionnels de l'éducation et de la protection de l'enfance.

Cette journée est l'occasion de sensibiliser les jeunes à des usages numériques positifs et responsables et d'aider les adultes à les accompagner dans leur vie numérique.

► [saferinternet.fr/](http://saferinternet.fr/)



# Vos contacts utiles

## CONTACTER LES CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE DE L'HÉRAULT

### AGDE

CH bd des hellènes  
Agde 34300

**04 99 44 20 52**

### BÉZIERS

Hôpital Hérault  
2 bd Valenti Hauy  
Béziers 34500

**04 67 35 77 77**

### LUNEL

Espace santé  
rue Baroncelli  
Lunel 34400

**04 67 87 71 90**

### MONTPELLIER

#### ■ Service départemental des solidarités de Mosson

181 rue du biterrois  
Montpellier 34080

**04 67 67 33 00**

**04 67 67 53 00**

#### ■ Service départemental des solidarités Ovalie

Bat Arc en ciel  
1021 avenue de Toulouse  
Montpellier 34070

**04 67 67 32 20**

#### ■ PF34 Hérault

27 rue subvention  
Montpellier 34080

**04 67 64 62 19**

### PÉZENAS

Hôpital Hérault  
22 rue Henry Reboul  
Pezenas 34120

**04 67 35 77 77**

### SÈTE

Maison médicale de garde  
Centre Hospitalier  
Sète 34200

**04 67 67 39 20**

## CONTACTER LES MISSIONS LOCALES DE L'HÉRAULT

### BASSIN DE THAU

4 Quai de la Résistance  
Passage le dauphin  
34200 Sète

**04 67 18 38 02**

### PETITE CAMARGUE

#### HÉRAULTAISE

Siège social: 356 avenue des  
Abrivados  
34400 Lunel

**04 67 83 37 41**

Antenne: bd de la démocratie  
34130 Mauguio

**04 67 29 26 38**

### BITERROIS

9 rue D'Alger  
Immeuble M3E  
34500 Béziers

**04 67 35 19 21**

### GARRIGUE ET CÉVENNES

120 allée Eugène Saumade,  
Résidences Les jardins de Silène  
Bâtiment A BP 22  
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

**04 67 55 17 80**

### CENTRE HÉRAULT

bd Jacque Monod  
La butte verte  
34210 Pézenas

**04 67 90 72 42**

### CŒUR D'HÉRAULT

16 avenue Maréchal Foch  
34800 Clermont-l'Hérault

**04 67 88 44 70**

### MONTPELLIER MÉTROPOLÉ

355 rue Vendémiaire  
Immeuble Le belem  
34000 Montpellier

**04 99 52 23 33**

## CONTACTER LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE

Il s'agit de l'interlocuteur privilégié des personnes en situation de handicap, leurs aidants et leurs familles. La MDA vous accueille près de chez vous dans les Services Départementaux de l'Autonomie (SDA)

### SIÈGE ET ACCUEIL CENTRAL DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

1350 rue d'Alco BP7353  
34086 Montpellier Cedex 4

**04 67 67 69 30**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
fermé le jeudi après-midi

### LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE EST (SDA EST)

1350 rue d'Alco BP7370  
34086 Montpellier Cedex

**04 67 67 40 00**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30

■ **Antenne de Lunel**

**04 67 67 40 00**

### LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE CENTRE (SDA CENTRE)

427 bd de Verdun  
34200 Sète

**04 67 67 43 30**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30

■ **Antenne de Clermont l'Hérault**

**04 67 67 43 30**

### LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE OUEST (SDA OUEST)

Maison de la Solidarité Éliane  
Bauduin  
2 avenue Albert 1<sup>er</sup>  
34500 Béziers

**04 67 67 43 00**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30

■ **Antenne d'Agde**

**04 67 67 43 00**

■ **Antenne de Pézenas**

**04 67 67 43 00**

■ **Antenne de Saint-Pons-  
de-Thomières**

**04 67 67 43 00**

► *Plus d'infos*

*Vous pouvez contacter la Maison  
Départementale de l'Autonomie (MDA)*

*1350 rue d'Alco BP 7353  
34086 Montpellier Cedex 4*

**04 67 67 69 30**

### MDA.HERAULT.FR

Pour vous aider dans vos  
démarches : connaître vos  
droits, faire une demande  
de prestation, obtenir un  
formulaire, trouver un contact...

## CONTACTER LES MAISONS ET SERVICES DES SOLIDARITÉS

### MONTPELLIÉRAIN

#### MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DU MONTPELLIÉRAIN SITE PHILIPPIDÈS

200 avenue du Père Soulas  
34090 Montpellier

**04 67 67 51 50**

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS ALCO

31 bis rue des Avants-monts  
34080 Montpellier

**04 67 67 57 40**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS PHILIPPIDÈS

200 avenue du Père Soulas  
34090 Montpellier

■ **Écusson**

**04 67 67 50 50**

■ **Verdanson**

**04 67 67 50 00**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS MOSSON

Espace solidarité –  
181 avenue du Biterrois  
34080 Montpellier

■ **Mosson**

**04 67 67 33 00**

■ **Hauts de Massane**

**04 67 67 53 00**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS MAS DREVON

Immeuble Le Cristalys  
820 avenue Villeneuve d'Angoulême  
34070 Montpellier

**04 67 67 56 60**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS MILLÉNAIRE

233 rue Guglielmo Marconi  
34000 Montpellier

**04 67 67 45 60**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS OVALIE

Résidence Arc En Ciel  
1021 avenue de Toulouse  
34070 Montpellier

**04 67 67 32 20**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL

### DES SOLIDARITÉS PROUDHON

38 rue Proudhon 34090 Montpellier

**04 67 67 51 00**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS ST MARTIN

1555 chemin de Moularès  
34070 Montpellier

**04 67 67 46 20**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS PIGNAN

300 rue des Condamines  
34570 Pignan

**04 67 67 83 20**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS JACOU-CASTRIES

2 avenue Charles Cros  
34830 Jacou

**04 67 67 31 60**

#### SERVICE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS LATTES

Résidence les narcisses bât F16  
rue des narcisses  
34970 Lattes

**04 67 67 36 70**



**BITERROIS****MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS DU BITERROIS**

173 avenue du Maréchal Foch  
34500 Béziers

**04 67 67 45 00**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS FOCH**

173 avenue du Maréchal Foch  
34500 Béziers

■ **Foch**

**04 67 67 83 71**

■ **Arènes**

**04 67 67 83 70**

**MAISON DES SOLIDARITÉS  
ELIANE BAUDUIN**

2 avenue Albert 1<sup>er</sup> - BP 50  
34500 Béziers

■ **Cœur de ville**

**04 67 67 55 60**

■ **Champs de mars**

**04 67 67 39 80**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS LA DEVÈZE**

20 bd Jules Cadenat  
34500 Béziers

**04 67 67 53 20**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS AGDE**

Espace Mirabel  
27 rue Denfert Rochereau BP 90033  
34302 Agde cedex

**04 67 67 83 30**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS PÉZENAS**

Espace Laser  
10 avenue Paul Vidal de la Blache  
34120 Pézenas

**04 67 67 45 20**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS SÉRIGNAN**

Espace Viennet  
146 avenue de la plage  
34410 Sérignan

**04 67 67 34 60**

**ÉTANG DE THAU****MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS  
ÉTANG DE THAU**

172 avenue du Maréchal Juin  
34110 Frontignan

**04 67 67 76 99**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS FRONTIGNAN**

172 avenue du Maréchal Juin  
34110 Frontignan

**04 67 67 76 99**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS  
SÈTE CENTRE-VILLE**

427 bd de Verdun  
34200 Sète

**04 67 67 47 60**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS ÎLE DE THAU**

Le lamparo  
8 avenue de Saint-Exupéry  
34200 Sète

**04 67 67 39 20**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS MÈZE-GIGEAN**

■ 1 bd Paul Valéry  
34140 Mèze

**04 67 67 35 50**

■ Immeuble le Rieutord  
1 rue de la distillerie  
34770 Gigean

**04 67 67 35 50**

**PIC SAINT-LOUP****MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS  
CŒUR D'HÉRAULT-PIC SAINT-LOUP**

Place Jean Jaurès  
34800 Clermont l'Hérault

**04 67 67 44 00**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS  
CLERMONT L'HÉRAULT**

Place Jean Jaurès  
34800 Clermont l'Hérault

**04 67 67 43 60**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS LODÈVE**

1 avenue du Docteur Joseph Maury  
34700 Lodève

**04 67 67 35 70**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS GIGNAC**

4 Parc d'activité Camalcé  
34150 Gignac

**04 67 67 30 50**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS SAINT-MATHIEU**

755 avenue Louis Cancel  
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

**04 67 67 51 10**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS GANGES**

Maison des services  
avenue du Mont Aigoual  
34190 Ganges

**Tél: 04 67 67 48 80**

**PETITE CAMARGUE****MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS  
PETITE CAMARGUE**

89 Route de Mauguio  
34400 Lunel

**04 67 67 55 20**

Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS LUNEL SUD**

89 avenue de Mauguio  
34400 Lunel

**04 67 67 55 20**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS  
LUNEL CENTRE-VILLE**

303 chemin de Provence  
ZAE La Liquine  
34400 Lunel

**04 67 67 56 40**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS MAUGUIO**

Place Jules Ferry  
34130 Mauguio

**04 67 67 56 10**

**HAUT LANGUEDOC  
OUEST HÉRAULT**

**MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SOLIDARITÉS  
HAUT-LANGUEDOC  
OUEST HÉRAULT**

**04 67 67 47 15  
04 67 67 47 16**

88 route de Clermont l'Hérault  
34600 Bédarieux  
Accueil du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS BÉDARIEUX**

88 route de Clermont l'Hérault  
34600 Bédarieux  
**04 67 67 47 10**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS CAPESTANG**

33 avenue de la République  
34310 Capestang  
**04 67 67 35 20**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS  
MURVIEL LÈS BÉZIERS**

9 rue Edouard Bonnafé  
34490 Murviel lès Béziers  
**04 67 67 82 90**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
DES SOLIDARITÉS ST PONS**

7 route d'Artenac  
34220 St Pons de Thomières  
**04 67 67 36 90**

**AUTRES CONTACTS UTILES**

**DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT**

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT**

Mas d'Alco  
1977 avenue des Moulins  
34087 Montpellier cedex 4

**04 67 67 67 67**  
[herault.fr](http://herault.fr)

**MAISONS ET SERVICES  
DÉPARTEMENTAUX DES  
SOLIDARITÉS**

voir pages 37 à 39

**PROTECTION MATERNELLE  
ET INFANTILE (PMI)**

**04 67 67 63 92**

**ENFANCE ET FAMILLE**

**04 67 67 66 08**

**ACTION SOCIALE ET LOGEMENT**

**04 67 67 78 00**

**MAISON DÉPARTEMENTALE  
DE L'AUTONOMIE**

**04 67 67 69 30**

**AIDE À LA RESTAURATION  
SCOLAIRE**

**04 67 67 81 93**

[restaurationscolaire@herault.fr](mailto:restaurationscolaire@herault.fr)

**AIDE À LA MOBILITÉ, AU LOGEMENT  
ET À L'EMPLOI (16-25 ANS)**

**04 67 67 72 62**

**AIDE AUX PROJETS**

**04 67 67 66 52**

[cap-jeunes@herault.fr](mailto:cap-jeunes@herault.fr)

**HÉRAULT SPORT**

**04 67 67 38 00**

[sport.herault.fr](http://sport.herault.fr)

**MAISON DÉPARTEMENTALE  
DES SPORTS NELSON MANDELA**

**04 67 67 38 00**

**SCÈNE DE BAYSSAN À BÉZIERS**

**04 67 28 37 32**  
[scenedebayssan.fr](http://scenedebayssan.fr)

**DOMAINES DÉPARTEMENTAL**

**PIERRESVIVES**

**04 67 67 30 00**  
[pierresvives.herault.fr](http://pierresvives.herault.fr)

**MAISON DÉPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT DOMAINE  
DE RESTINCLIÈRES**

**04 67 67 82 20**  
[domainederestinclieres@herault.fr](mailto:domainederestinclieres@herault.fr)

**INFOS JEUNE HÉRAULT**

**ESPACE JEUNES CITOYENS**

**À PIERRESVIVES**

**04 67 67 30 86**  
[crij.org/herault/fr](http://crij.org/herault/fr)

**PEEP 34**

281 rue Hébert 34070 Montpellier  
**04 67 60 69 09**  
[peep34@aliceadsl.fr](mailto:peep34@aliceadsl.fr)  
[peep-ad34.e-monsite.com](http://peep-ad34.e-monsite.com)

**FCPE HÉRAULT**

27 rue Savorgnan de Brazza  
34070 Montpellier  
**04 67 69 02 47**  
[cdpe@fcpe34.org](mailto:cdpe@fcpe34.org)  
[fcpe34.org](http://fcpe34.org)

**SANTÉ**

[santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)

**INPES (INSTITUT NATIONAL)**

[inpes.fr](http://inpes.fr)

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

[santé.gouv.fr](http://santé.gouv.fr)

**CENTRE GRATUIT D'INFORMATION  
DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC  
(CEGIDD)**

■ Montpellier **04 67 33 69 50**  
■ Béziers **04 67 35 73 84**  
■ Sète **04 67 46 58 87**

**FIL SANTÉ JEUNES**

**(POUR LES 12-25 ANS)**

**0800 235 236** (appel gratuit)  
[filsantejeunes.com](http://filsantejeunes.com)

**MAISON DES ADOLESCENTS**

[mda34.org](http://mda34.org)  
■ Montpellier **04 67 92 99 18**  
■ Béziers **04 67 76 94 85**

**VICTIME DE VIOLENCES**

**CONJUGALES**

**3919** (appel anonyme et gratuit)

**ENFANCE EN DANGER**

**« ALLO ENFANCE EN DANGER »**

**119** N° vert (gratuit)

**SERVICES D'URGENCE**

**15 (Samu) ou 112**

**GENDARMERIE - POLICE SECOURS**

**17**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL DE**

**L'INFORMATION PRÉOCCUPANTE**

Montpellier et Béziers  
**04 67 67 65 62**

**ÉDUCATION**

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER**

[ac-montpellier.fr](http://ac-montpellier.fr)

**MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE**

[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

**DE L'HÉRAULT**

**3230** Service gratuit + prix appel  
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30,  
sans interruption  
[caf.fr](http://caf.fr)

# Nos autres guides

à télécharger sur **herault.fr**



## GUIDE HANDICAP

Droits, aides et services  
pour une vie plus facile



## GUIDE INSERTION ET RSA

Pour vous accompagner  
dans vos démarches  
d'insertion et connaître  
vos droits au RSA



## GUIDE SENIORS

Droits, aides et services  
pour bien vieillir en Hérault

## Suivez-nous sur :

 [departementdelherault](#) |  [heraultinfos](#) |  [Mon Herault](#) |  [departementherault](#)



Retrouver nos actualités  
sur l'application Mon Hérault